

BONNAC infos



Claude BRUNAUD
Maire de
Bonnac-la-Côte

Édito

Avec les beaux jours et comme l'a montré le succès des dernières manifestations locales, jeunes et adultes aspirent à profiter de moments de détente et de la qualité du milieu naturel environnant.

Les congés d'été arrivent mais il faut déjà s'activer pour préparer la reprise à Bonnac : travaux (préau scolaire, bibliothèque...), entretien des locaux (peintures, chauffage), remise en état des réseaux routiers qui ont beaucoup souffert de l'hiver...

La vie et l'activité d'une collectivité ralentissent peu en période estivale et les élus se doivent d'anticiper avec une planification souvent pluriannuelle (y compris sur le plan budgétaire), dans un cadre de plus en plus contraint et avec des marges de manœuvre qui se réduisent.

Alors que le débat sur la réforme territoriale bat son plein, rappelons que les collectivités locales assurent les trois quarts des investissements publics de notre pays. Elles œuvrent ainsi concrètement en faveur du développement économique - donc de l'emploi - et du développement durable.

Telle est la réalité du terrain, bien éloignée des excès et dérives en tout genre auxquels on assiste au sein de notre classe dirigeante : conflits d'intérêts et mélange des genres entre fonctions ministérielles et intérêts privés, doubles rémunérations, logements de fonction détournés, milliers d'euros dépensés en achat de cigares, permis de construire illégaux...

Et que dire de cette « affaire d'Etat » qu'est devenue l'équipe de France de football avec nos élus, ministres et Président se focalisant, toutes affaires cessantes, sur des « sportifs » percevant des salaires mensuels de plusieurs centaines de milliers d'euros et faisant la grève de l'entraînement ! Tout cela pendant que des millions de citoyens s'inquiètent de leur emploi, de leur couverture sociale (assurance maladie, retraite...), de leur pouvoir d'achat qui continue de séroder...

Force hélas est de constater que le sens des réalités, des priorités et des valeurs se perd au fur et à mesure que l'on s'éloigne du terrain. Plus que jamais, sachons garder les pieds sur terre !!

"L'actu" de Bonnac

→ Canicule

Pour éviter tout nouveau drame lié à une éventuelle canicule estivale, des registres sont ouverts dans toutes les communes → [Suite page 3](#)

→ Zone d'activités

Une nouvelle zone d'activités, dont Limoges Métropole a confié l'aménagement à la SELI, va voir le jour à l'automne à Maison Rouge → [Suite page 3](#)

→ Commerces et services

Le Conseil municipal du 7 mai a vu l'adoption de l'avant-projet de construction des commerces et services → [Suite page 3](#)

PLEINS FEUX SUR L'ÉCOLE

Il peut paraître paradoxal de consacrer un dossier sur l'école alors que débutent les vacances scolaires ! Pourtant, c'est le moment de faire le bilan de l'année écoulée et de préparer la prochaine rentrée. Tour d'horizon... → [Suite page 2](#)

- Ramassage des encombrants ménagers
- Inscriptions à l'école de musique
- Bibliothèque
- Bourse aux jouets et aux vêtements

"Brèves" page 4

dossier
Le point
sur !
infos
"en direct"



dossier
Le point
sur !

PLEINS FEUX SUR L'ÉCOLE

Il peut paraître paradoxal de consacrer un dossier sur l'école alors que débutent les vacances scolaires ! Pourtant, c'est le moment de faire le bilan de l'année écoulée et de préparer la prochaine rentrée. Tour d'horizon

Un peu d'histoire

L'école comptait cette année un peu plus de 200 élèves répartis en huit classes (la 8^{ème} classe ayant été ouverte en septembre 2009) : trois classes maternelles, cinq classes élémentaires. Le résultat d'un demi-siècle d'évolutions, marqué par quelques grandes étapes :

► c'est le 15 janvier 1953 que le comité départemental des constructions scolaires donnait un avis favorable au projet de construction d'une école à deux classes (partie la plus ancienne du groupe scolaire). Le bâtiment scolaire du bas bourg (l'actuelle mairie) sera transformé en logement de fonction et cantine

► à la rentrée de septembre 1983, l'achat d'un préfabriqué (actuelle bibliothèque) permit l'ouverture d'une classe maternelle, suivie à la rentrée 1984 par la livraison d'un bâtiment en dur comprenant deux salles de classes et un restaurant scolaire

► en 1989, c'est l'école élémentaire qui bénéficie de la construction de deux nouvelles salles de classe et de sanitaires, inaugurés à la rentrée 1990

► en septembre 2005, nouvel agrandissement du groupe scolaire avec une troisième classe de maternelle, une salle de sommeil, des cuisines et locaux de préparation des repas, un self, un nouveau réfectoire (la salle existante étant réservée aux enfants de petite et moyenne section de maternelle)

► s'ajouteront en 2007 les deux vastes salles de garderie (assurée jusqu'alors dans le bâtiment préfabriqué), une salle de classe et les sanitaires.

La restauration scolaire

Le restaurant scolaire accueille en moyenne 180 enfants par jour, ce qui représente près de 26.000 repas par an auxquels s'ajoutent ceux servis aux adultes.

Pour la restauration scolaire en 2009, la commune a dépensé 124.091 € se décomposant en :

personnel (salaires + charges) :	64.900 €
produits alimentaires :	41.741 €
amortissement de la construction du self :	7.300 €
énergie, eau :	8.500 €
matériel, produits d'entretien :	1.650 €

Afin de limiter le coût de la restauration scolaire pour les familles (forfait trimestriel de 93 € ou 96 € par enfant, soit un coût de repas d'environ 2 €), la commune a pris à sa charge (subvention) près de 37% de ces dépenses, soit 45.886 €.

Dans un souci de qualité et d'équilibre, les repas sont préparés en cuisine traditionnelle et les menus validés par un service de diététique externe.

Les activités périscolaires

Au-delà des cours, les activités périscolaires tiennent une place importante dans la vie de l'école et des enfants. La municipalité a donc décidé d'adresser un questionnaire aux familles pour recueillir leurs avis et suggestions sur ces activités.

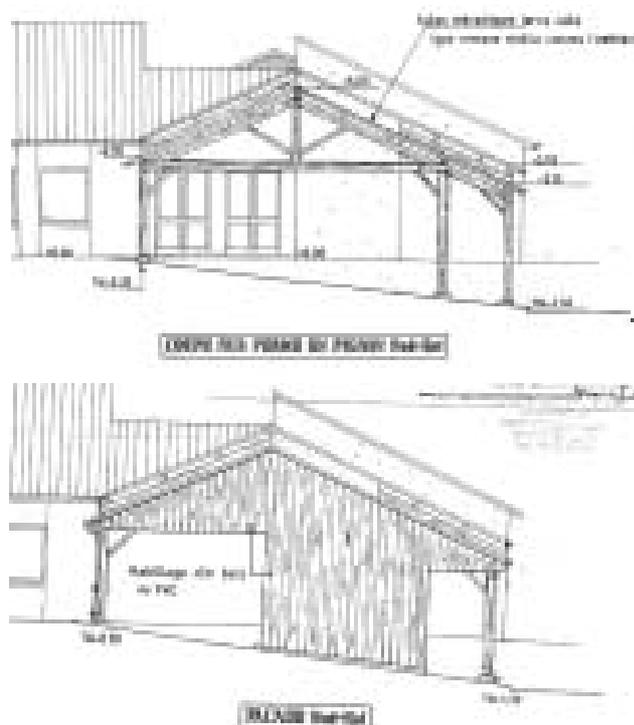
Ce sont 84 familles (représentant plus de la moitié des enfants de l'école) qui ont retourné ce questionnaire. Les résultats de cette enquête sont les suivants :

Activités	Nombre d'utilisateurs dans les 84 réponses	Niveau d'appréciation			
		--	-	+	++
Garderie	60	0	2	18	36
Encadrement devoirs	36	0	1	7	18
Restauration scolaire	82	0	7	33	37
Atelier contes	35	0	1	10	22
Atelier arts plastiques	19	0	4	5	10
Education musicale	7	0	1	0	5
Danse	10	0	2	2	5

Le questionnaire permettait aux familles de compléter ces appréciations par des remarques. Ce sont ainsi 39 remarques (observations ou suggestions) - portant pour l'essentiel sur les menus, les horaires, les locaux et l'organisation des activités - qui ont été formulées. Des enseignements utiles pour préparer la prochaine rentrée. Un grand merci à toutes les familles qui ont répondu !

Un nouveau préau

Pour faire face à l'augmentation du nombre d'élèves, un nouveau préau va être construit pendant l'été. Bonnac Infos vous présente les esquisses de ce préau qui sera opérationnel pour la rentrée de septembre ■



A la découverte de Bonnac...

Evènements en tous genres

Au printemps et en été, Bonnac vit au rythme des animations et manifestations les plus diverses : marché aux fleurs, exposition artisanale, Bonnac XTREME, kermesse des aînés, 24 heures VTT, balade gourmande, vide-greniers de Bled et, à venir, le vide-greniers de Bonnac Tennis de Table (12 septembre) et le Rallye de la Bréjaude (regroupant, les 18 et 19 septembre, véhicules historiques, répliques et exceptions). Retour en images sur quelques-uns de ces évènements... ■



"L'actu" de Bonnac

→ Canicule

Pour éviter tout nouveau drame lié à une éventuelle canicule estivale, des registres sont ouverts dans toutes les communes. Ils permettent à des personnes fragiles, qui seraient isolées pendant l'été, de se faire connaître et de s'inscrire pour qu'elles puissent être contactées en cas de forte chaleur afin de voir si elles rencontrent des problèmes ou difficultés ■

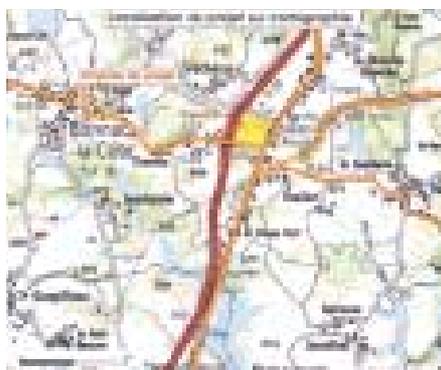
Renseignements et inscriptions à la mairie
au 05 55 39 93 01

→ Zone d'activités

Une nouvelle zone d'activités, dont Limoges Métropole a confié l'aménagement à la SELI, va voir le jour à l'automne à Maison Rouge. Située entre l'autoroute A 20 et l'avenue de Maison Rouge (ancienne N 20), cette zone (d'une surface commercialisable de 4 hectares) s'adressera essentiellement à des artisans et des petites et moyennes entreprises qui ont des difficultés à trouver des surfaces disponibles bien situées. L'aménagement de cette zone reprendra les préconisations du Plan Local d'Urbanisme et veillera au respect de l'environnement : ceinture végétale entourant la zone, élimination des eaux de ruissellement, traitement des eaux usées... ■

→ Commerces et services

Le Conseil municipal du 7 mai a vu l'adoption de l'avant-projet de construction des commerces et services dont les premières esquisses avaient été présentées dans le Bonnac Infos n°6. Cette étape incontournable permet de finaliser les éléments techniques nécessaires à l'élaboration du dossier de Permis de construire et du Dossier de consultation des entreprises. La future boulangerie - pâtisserie - alimentation générale - presse ne sera pas tenue par M. et Mme Prybylski qui ont choisi de quitter Bonnac. La Municipalité a pris acte de cette décision qu'elle regrette d'autant plus qu'elle était intervenue pour permettre à M. Prybylski de se voir proposer, par l'intermédiaire du Président de la Chambre des métiers, un emploi de pâtissier salarié lui assurant un revenu fixe dans l'attente de la construction des commerces. Des démarches ont d'ores et déjà été engagées pour trouver un nouveau boulanger - pâtissier ■



infos "en direct"

→ Ramassage des encombrants ménagers

Le prochain ramassage des encombrants ménagers aura lieu le **mardi 8 septembre**. Pour bénéficier de ce service, il faut en **informer la mairie au préalable**. Il est rappelé que sont considérés comme encombrants ménagers, **seuls à pouvoir être enlevés** dans ce cadre : le gros et petit électroménager, la matériel informatique, hi-fi et vidéo, le petit matériel électrique de bricolage, les meubles et restes de bois de bricolage, la faïence (wc...), les portes pleines ou vitrées et les fenêtres, les chaises et bancs, le petit matériel et équipement de jardin, les vélos, les jeux d'enfants, les grands cartons, le grillage. Ne sont pas considérés comme encombrants ménagers – **et ne sont pas ramassés** – le verre, le matériel agricole et le gros matériel de jardinage (tondeuse...), les souches, bois d'élagage et de tronçonnage, les pneumatiques, les déchets verts, les gravats, les matières dangereuses (bonbonnes de gaz, batteries...), les pots de peinture, les huiles, les vitres, les véhicules à moteur, les pièces de voiture, le matériel industriel et professionnel. Rappelons que tous ces matériels et matériaux sont pris en charge gratuitement dans les déchetteries de Limoges Métropole ■

→ Inscriptions à l'école de musique

Les inscriptions à l'école de musique pour la rentrée de septembre sont ouvertes. Ces inscriptions valent pour les activités qui étaient proposées cette année mais également pour ceux qui seraient intéressés par des cours de nouveaux instruments. Pour ces inscriptions et pour tous renseignements, s'adresser à la mairie ■



→ Bibliothèque

Les travaux de construction de la bibliothèque ont commencé et devraient s'achever au 1^{er} trimestre 2011, pour la plus grande satisfaction des usagers. En 2009, 200 lecteurs (55 adultes et 145 jeunes de moins de 14 ans) inscrits fréquentaient assidument la bibliothèque avec 2.846 livres prêtés sur l'année (+ 13% par rapport à 2008). La bibliothèque dispose de 1.638 ouvrages (fonds propre de 1.171 livres et dépôt de 467 livres de la Bibliothèque Départementale de Prêts). Toujours en 2009, la bibliothèque a reçu 215 livres en don, principalement des romans. Un très grand merci aux donateurs ! ■

→ Bourse aux jouets et aux vêtements

C'est le 2 octobre que l'Association des Parents d'Elèves organisera sa traditionnelle bourse aux jouets et aux vêtements. Une date à noter des maintenant... ■

Contacts "utiles"

Numéros d'urgence

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Aide Médicale d'Urgence - SAMU : 15

EDF-Sécurité dépannage : 0 810 333 087

Cabinet Médical : 05 55 56 36 20 - 05 55 36 18 19

Cabinet infirmier : 05 55 37 26 85

Service des eaux : 05 55 45 62 36

Ecole : 05 55 36 66 06

Garderie : 05 55 36 86 30

Communauté d'agglomération

Limoges Métropole : 05 55 45 79 00

www.agglo-limoges.fr

"Brèves"

■ Inscriptions ramassage scolaire

Pensez à inscrire d'urgence vos enfants pour qu'ils puissent bénéficier des services de ramassage scolaire pour la prochaine rentrée, et ce quel que soit l'établissement scolaire fréquenté (école primaire, collège, lycée). Pour les familles nouvellement arrivées et pour celles dont les enfants changent d'établissement scolaire, des formulaires d'inscription peuvent être retirés en mairie.

■ Limoges Métropole

La commune de Verneuil-sur-Vienne a demandé à adhérer à la Communauté d'agglomération Limoges Métropole. Après avis favorable du Conseil communautaire, et comme le veut la réglementation en vigueur, il appartenait aux communes de la Communauté d'agglomération de se prononcer sur cette demande d'adhésion à Limoges Métropole. Lors de sa séance du 11 juin, le Conseil municipal de Bonnac a donné un avis favorable à cette adhésion de Verneuil-sur-Vienne à Limoges Métropole qui devrait devenir effective au 1^{er} janvier 2011.

■ La population de Bonnac

L'Insee a transmis les résultats du recensement effectué en 2009 sur les 656 habitations de Bonnac. La population de Bonnac s'établit ainsi maintenant à 1.534 habitants, soit + 11,6% par rapport à 2006 (1.374 habitants). Du fait de la superficie importante de la commune, la densité de population demeure inférieure à 58,8 habitants au km².

■ Départ

Arrivé à Bonnac en 2006, Jean-Louis Dubard, qui assurait notamment l'accueil à la mairie et que de nombreux bonnacais connaissaient bien, a décidé de poursuivre sa carrière professionnelle dans le Lot après avoir réussi un concours. Des démarches sont engagées pour procéder à son remplacement. Tous nos vœux de réussite à Jean-Louis Dubard dans sa nouvelle vie !

BONNACinfos

Journal de liaison de la commune
de Bonnac-la-Côte

10, rue de la Mazelle

87270 BONNAC-LA-COTE

Tél. : 05 55 39 93 01

Fax : 05 55 39 62 83

mairie.bonnac@wanadoo.fr

www.bonnac-la-cote.fr

trimestriel N° 8

juillet, août, septembre 2010

Claude Brunaud

Directeur de la publication

Chantal Berlanda

Claude Brunaud

Vincent Combelle

Martine Filleul

Viviane Gatinier

Solange Lage

Jean-Jacques Lamy

Comité de rédaction

Mairie de Bonnac

Iconographie

Faубourg Communication

Conception maquette

GDS Imprimeurs
Imprimerie

Dépôt légal

3^{ème} trimestre 2010

Tous droits de reproduction,
même partiels, sont interdits
sans l'accord de la rédaction.

N° ISSN en cours